

Contrat de location

Fête du raisin du 28 Septembre 2019

Entre : Aigle Cité et :



Nom:

Prénom:

Raison

sociale:

.....

Adresse: Tél

Adresse email:

Tenue du stand: Nom du

Stand.....

Objet : tenue d'un stand le 29.09.2019, Rue du Bourg et Rue Farel, 1860 Aigle

Installation : le 28.09.2019 dès 06:00, 8h début du marché et fin du montage.

- Dimensions de votre stand

longueur mètres (**max 6 mètres !**) x profondeur mètres, x hauteur mètres
(CHF 15.00 / mètre linéaire, frais de publicité inclus)

- Besoin d'un stand Aigle-Cité (200 x 70 cm) : q oui q non
(CHF 60.00 emplacement, montage & démontage inclus selon disponibilité)

- Electricité jusqu'à 230 V 16 A (supplément sur demande - payant) **Fr.20.00**

- Publicité de l'évènement (réseaux sociaux – flyers - affiches)

- Animation (musique)

- Présence obligatoire le jour de la manifestation, sinon retenue de la caution

- Respect des assortiments définis

- Respect des consignes de sécurité générale

- Respect des normes d'hygiène HACCP, contrôle du canton (DLC-traçabilité - chaîne du froid ou chaud - nettoyage)

- Ne pas servir d'alcool fort et vendre de tabac aux mineurs

- Etre assuré par une RC privée ou professionnelle pour la durée totale de l'évènement.

- L'organisateur se réserve le droit de rompre le contrat en cas de non-respect des règles énoncées dans ce contrat. - - L'organisateur se décharge de toute responsabilité civile au niveau des stands exploitants. En cas de problème technique, de météo capricieuse ou de dégâts naturels l'organisateur ne peut en être tenu responsable.

Montant de la location: CHF 0.-

Caution de 50.00 à verser avant le 15.09.2019, remboursement le 28.09.2019 dès 17h à condition que l'exploitant a tenu son stand de 8h à 17h aux conditions précitées.

Compte bancaire : Raiffeisen CH50 8044 7000 0058 0175 2 pour Aigle-Cité
Personne de contact du comité Aigle-Cité Aegerter Serge 079/310 10 84

- Bon pour accord,
- Signature

le :